

REDON AGGLOMERATION

PROCÈS-VERBAL DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES

Séance d'installation du conseil communautaire

Élection du 12^{ème} Vice-Président et du 3^{ème} conseiller délégué de la communauté

Séance du 12 octobre 2026, à 18h00, Redon

L'an deux mille vingt-six, le lundi douze octobre à dix-huit heures, le conseil communautaire de REDON Agglomération régulièrement convoqué le mardi six du mois d'octobre deux mille vingt-six par Monsieur Jean-François MARY président, en application des articles L. 2121-10 et L. 2122-15 du code général des collectivités territoriales applicables aux EPCI par renvoi de l'article L. 5211-2 du même code.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires titulaires :

		Présent	Absent	Le cas échéant, pouvoir donné à (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)
BARATHON	Isabelle	X		
BARRE	Daniel		X	
BEASSE	Valentin		X	
BECUWE	Philippe	X		
BERTRAND	Gilles	X		
BERTY	Nathalie	X		
BLANDIN	Théo	X		
BONHOMME	Marie-Claire	X		
BOUCHON	Sophie	X		
BOUSSEKEY	Françoise	X		
BOUTON	Delphine	X		
BREGER	Guénaél	X		
BRINDEJONC	Arnaud	X		
CARPENTIER	Jacques	X		
COLLEAUX	Jean-Yves	X		

		Présent	Absent	Le cas échéant, pouvoir donné à (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)
COUTANT	Florent	X		
CRUBLET	Joël	X		
DE BOÜARD	Anthony	X		
DEBRAY	Nicolas	X		
DENIGOT	Géraldine	X		
DERUYTER	Isabelle	X		
DU PLESSIS	Hubert	X		
DUCHENE	Pascal	X		
DUMONTET	Mathilde	X		
GAUTIER	Isabelle	X		
GLET	Fabienne		X	
GRIGNAC	Françoise	X		
GUIHO	Alexandra	X		
HAIRAULT	Gaëtan	X		
HAUROGNE	Gilles	X		
HERSEMEULE	Franck	X		
HERVE	Richard		X	A donné pouvoir à Isabelle BARATHON
LAUNAY	Pierrick	X		
LE BEL	Jany	X		
LE BOTERFF	Pierrick	X		
LE FOL	Yoann	X		
LE ROUX	Andrée	X		
LECLERC	Sylvie	X		
LEGENDRE	Jacques	X		
LEVESQUE	Jean-Luc	X		
MARY	Jean-François	X		
MATULL	Alexis	X		

		Présent	Absent	Le cas échéant, pouvoir donné à (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)
MELLERIN	Brigitte	X		
METAYER	Franck	X		
MEZIERE	Aurélie	X		
MONTAGUT	Adélaïde	X		
MORISOT	Yohann	X		
PERRIN	Yvonnick		X	A donné pouvoir à Nathalie BERTY
PICHON	Gaël		X	
PICHOT	Franck	X		
PONDARD	Marie-Laure	X		
POULAIN	Thierry	X		
POULAIN	Jacques	X		
POULIN	Marie-Odile	X		
PREVERT	Rose-Line	X		
QUELARD	Benoit	X		
RENOU- COLMONT	Dominique	X		
RICORDEL	Jérôme	X		
SANCHEZ	Fabrice		X	
SULLEROT	Laurent	X		
TERRAUBE	Léa	X	X	Absente lors du vote du 12 ^{ème} Vice- Président et a donné pouvoir à Gaétan HAIRAULT Présente pour le vote du 3 ^{ème} conseiller délégué
VERPILLOT	Fabienne	X		

Étaient également présents, les conseillers suppléants des communes disposant d'un seul titulaire : ces élus participeront avec voix délibérative au vote du conseil communautaire si le délégué titulaire de leur commune est absent et s'il n'a pas donné pouvoir à un autre conseiller titulaire.

Commune	Nom Prénom	Présent	Absent
Lieuron	LANGLOIS Claudio		X
La Chapelle-de-Brain	MOREL Nathalie		X
Massérac	CLAVIER Régis	X	
Bruc-sur-Aff	DUCLOYER Arnaud		X
Saint Perreux	REGENT Anne-Sophie		X
Saint Just	GAUDIN Sandrine		X
Théhillac	MUROS LE ROUZIC Mikaël		X
Saint-Ganton	CHRISTIE Marc		X
Renac	STROUBLE Soizic		X
Pierric	MOREAU Sabrina		X
Conquereuil	BENARD Sylvie		X
Les Fougerêts	DE BOUVIER DE MATHIEU DE VIENNE Lionel		X
Saint-Gorgon	MONNIER-TUAL Marie-Claire		X

Suite à l'annulation des élections municipales de Plessé du 15 mars 2026 par le tribunal administratif à compter du 17 juillet et au vu des résultat des nouvelles élections en date du 4 octobre 2026, le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection du 12^{ème} vice-président et 3^{ème} conseiller délégué.

Le conseil communautaire a désigné deux assesseurs :

- Isabelle DERUYTER
- Isabelle GAUTIER

Le conseil communautaire a désigné un secrétaire de séance :

- Françoise GRIGNAC

Élection du douzième Vice- Président

Candidat :

- Gilles BERTRAND

Premier tour de scrutin

Il est procédé au premier tour de scrutin.

Chaque conseiller communautaire, appelé nominativement, remet son bulletin dans l'urne.

Après le vote du dernier conseiller, il est immédiatement procédé au dépouillement par le président, assisté du secrétaire de séance, et des deux assesseurs, en présence de l'ensemble des membres du conseil communautaire.

Résultats du premier tour :

Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants ⁽¹⁾	59 (dont 4 pouvoirs)
Bulletins blancs (annexés au PV) ⁽²⁾	14
Bulletins nuls (annexés au PV) ⁽³⁾	0
Suffrages exprimés ⁽¹⁻²⁻³⁾	45
Majorité absolue requise	23

Résultats :

- *Monsieur Gilles BERTRAND : 43 voix*
- *Madame Aurélie MEZIERE : 2 voix*

Monsieur Gilles BERTRAND ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé douzième vice-président et immédiatement installé.

Élection du troisième conseiller délégué

Candidat :

- Monsieur Théo BLANDIN
- Madame Aurélie MEZIERE

Premier tour de scrutin

Il est procédé au premier tour de scrutin.

Chaque conseiller communautaire, appelé nominativement, remet son bulletin dans l'urne.

Après le vote du dernier conseiller, il est immédiatement procédé au dépouillement par le président, assisté du secrétaire de séance, et des deux assesseurs, en présence de l'ensemble des membres du conseil communautaire.

Résultats du premier tour :

Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants ⁽¹⁾	59 (dont 3 pouvoirs)
Bulletins blancs (annexés au PV) ⁽²⁾	5
Bulletins nuls (annexés au PV) ⁽³⁾	0
Suffrages exprimés ⁽¹⁻²⁻³⁾	54
Majorité absolue requise	28

Résultats :

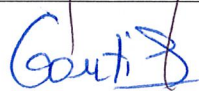
- *Monsieur Théo BLANDIN : 22 voix*
- *Madame Aurélie MEZIERE : 32 voix*

Élection acquise au premier tour

Madame Aurélie MEZIERE, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamée troisième conseillère déléguée et immédiatement installée.

Clôture du procès-verbal des opérations électorales

Le présent procès-verbal des opération électorales, dressé et clos le 12 octobre 2026 à

Qualité	Nom	Signature
Président	Jean-François MARY	
Secrétaire de séance	Françoise GRIGNAC	
Assesseur	Isabelle DERUYTER	
Assesseur	Isabelle GAUTIER	

Y sont annexés, dans une enveloppe close portant mention du scrutin concerné :

- **14** Bulletins blancs pour l'élection du 12^{ème} Vice-Président / **5** bulletins blancs pour l'élection du 3^{ème} conseiller délégué
- **0** Bulletin nul avec mention de la clause de nullité